



Hénin-Beaumont

Mairie d'Hénin-Beaumont

1 Place Jean Jaurès

BP 90109 - 62252 Hénin-Beaumont Cedex

Pôle Rayonnement

Service Manifestations

Affaire suivie par : Jérôme MACHART

Tél. : 03 21 74 87 27

Jerome.machart@mairie-heninbeaumont.fr

À Hénin-Beaumont, le **17 JUIL. 2025**

Objet : Mise en concurrence de l'occupation du domaine public dans le cadre de l'organisation du Salon de la Pologne- 2025

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la manifestation « Salon de la Pologne », la commune d'Hénin-Beaumont met à disposition la salle Tételin et la salle du Dojo de l'Espace François Mitterrand, rue René Cassin à Hénin-Beaumont les 27 et 28 septembre 2025 pour y organiser cet événement.

A cette occasion, la commune d'Hénin Beaumont souhaite mettre à l'honneur les commerçants et/ou associations en leur proposant de tenir 29 stands. Pour se faire, les commerces recherchés sont les suivants :

- 11 commerçants proposant des accessoires, de décoration de la maison et/ou goodies ;
- 5 commerçants et/ou associations proposant des produits culturels ;
- 3 commerçants proposant des produits de boucherie – charcuterie ;
- 3 commerçants proposant des textiles et autres accessoires de mode ;
- 3 commerçants proposant des produits alimentaires – d'épicerie ;
- 2 commerçants proposant des boissons alcoolisées en vente à emporter ;
- 1 commerçant proposant des voyages ;
- 1 commerçant pouvant assurer le stand restauration de l'événement.

Ces lieux constituant des dépendances du domaine public, et afin de se conformer à la législation en vigueur (l'ordonnance n°2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques qui oblige, à partir du 1er juillet 2017, à mettre en concurrence toutes les autorisations d'occupation du domaine public), un dossier de candidature a été mis en place pour ces espaces d'exposition. Vous le trouverez en pièce jointe à ce courrier.

Le dossier sera évalué selon les critères suivants :

- 50% sur la qualité des produits proposés – capacité à pouvoir proposer des produits artisanaux ;
- 30% sur le lien du stand avec les fêtes de Pâques polonaises ;
- 20% sur la décoration du stand ;





Hénin-Beaumont

Dans ce dossier de candidature, il vous est demandé de renseigner les produits que vous souhaitez commercialiser, mais vous avez également la possibilité de faire des propositions d'articles qui seront appréciés par la commission de sélection.

Votre candidature sera étudiée à partir de :

1. l'argumentaire développé dans ce dossier de candidature,
2. des compléments d'information fournis dans votre lettre d'accompagnement,
3. de photographies significatives présentant vos articles et **illustrant votre outil de vente.**

Dès que les candidatures auront été examinées en commission, elles feront l'objet d'une autorisation individuelle, ou d'un courrier de refus le cas échéant. Les places vacantes seront librement attribuées par les organisateurs.

Dossier complet à retourner avant le lundi 18 août à 17h, délai de rigueur, à l'attention de :

Monsieur le Maire d'Hénin-Beaumont
Mise en concurrence du domaine public
1 place Jean Jaurès
62110 HENIN BEAUMONT
ou par mail à : manifestations@mairie-heninbeaumont.fr

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Steeve BRJOIS,

Maire d'Hénin-Beaumont

